



Charles de Gaulle (1890 - 1970)



Le [général de Gaulle](#) a donné de lui deux images : celle de l'homme du 18 juin 1940 et celle du fondateur de la Ve République en 1958.

Charles de Gaulle est né à Lille le 22 novembre 1890 dans une famille catholique et patriote. A sa sortie de l'Ecole militaire de Saint-Cyr en 1912, il choisit l'infanterie qu'il juge "plus militaire". Pendant la Première Guerre Mondiale, blessé, il est fait prisonnier en 1916. Après plusieurs tentatives d'évasion, il est enfermé dans la forteresse d'Ingolstadt.



Dans l'entre-deux-guerres, il réfléchit à une réforme de l'armée. Dans son ouvrage, Vers l'armée de métier, publié en 1934, il préconise l'usage d'un corps de blindés.



Colonel en 1937, général à titre temporaire à la fin mai 1940, de Gaulle est appelé par Paul Reynaud, président du Conseil, comme secrétaire d'Etat à la Défense nationale et à la Guerre, le 5 juin. Le 16 juin, de retour de mission en Angleterre, il apprend la demande d'armistice. Il repart aussitôt pour Londres afin de poursuivre la guerre, et lance un appel à la résistance, sur les ondes de la BBC, le 18 juin.



Grâce à sa détermination et à l'appui de Churchill, il organise des forces armées qui deviendront les Forces françaises libres, crée un Comité national français avec l'aide de René Cassin, qui deviendra le Comité français de la Libération nationale le 3 juin 1943 puis le Gouvernement provisoire de la République française un an plus tard. Pendant ces années de guerre, il rallie progressivement les territoires de l'Empire, réalise l'union avec la Résistance intérieure, avec Jean Moulin, et fait de la France l'un des Etats vainqueurs, aux côtés des Alliés, Grande-Bretagne, Etats-Unis et Union soviétique. Président du Gouvernement provisoire, de Gaulle, en désaccord avec l'Assemblée constituante sur la conception de l'Etat, démissionne le 20 janvier 1946.



son [discours de Bayeux](#), le 16 juin 1946, il expose un véritable projet constitutionnel avec un exécutif fort, germe de ce que sera la Constitution de la Ve République. Le 14 avril 1947, il lance un mouvement, le Rassemblement du



Peuple français (RPF), qui, s'il remporte d'abord de grands succès aux élections municipales, ne rencontre pas l'impact espéré lors des législatives de 1951. Mais le RPF forme et mobilise des militants, crée un encadrement qui se révélera important en 1958.

L'impuissance de la IV^e République face à la question algérienne conduit bon nombre de responsables politiques de tous bords à souhaiter le retour du Général. Après la crise du 13 mai 1958 à Alger, le Président de la République, René Coty, décide de faire appel "au plus illustre des Français". Charles de Gaulle devient alors, le 1^{er} juin, le dernier président du Conseil de la IV^e République. Il reçoit les pleins pouvoirs, et fait élaborer une Constitution qui sera adoptée par référendum le 28 septembre 1958, avec 79,2% de "oui". Les différents territoires de l'Empire l'approuvent également, sauf la Guinée qui devient ainsi le premier Etat d'Afrique à obtenir son indépendance. De Gaulle est élu par un collège électoral, le 21 décembre suivant, Président de la République française et de la Communauté africaine et malgache.



La tâche la plus urgente concerne l'Algérie. De Gaulle multiplie les voyages et s'achemine vers la solution de l'indépendance : après l'offre de "la paix des braves" en octobre 1958, il propose l'autodétermination aux Algériens l'année suivante. Le putsch des généraux le 22 avril 1961 échoue et n'empêche pas l'ouverture de négociations avec le FLN. Les accords d'Evian, signés le 22 mars 1962, acceptés par référendum en France et en Algérie, accordent l'indépendance à celle-ci.

L'année 1962 marque un véritable tournant. Libéré de la guerre d'Algérie, mais non de ses séquelles (rapatriement des Français, attentats de l'OAS), le chef de l'Etat s'attache à mener une politique d'indépendance nationale renforçant ainsi le rang de la France.

Poursuivant la politique nucléaire de la IV^e République, la première bombe atomique française éclate à Reganne en février 1960. Refusant la tutelle des Etats-Unis, de Gaulle retire peu à peu la France du système intégré de l'OTAN (ce sera chose faite en 1966), tout en restant membre de l'Alliance atlantique. Cherchant à construire une Europe réellement européenne, il se rapproche de l'Allemagne fédérale en signant le Traité de l'Elysée (22 janvier 1963), et refuse l'entrée de la Grande-Bretagne, trop liée aux Etats-Unis, dans la Communauté économique européenne. Il renforce la CEE avec la politique agricole commune en 1963.

Mener "une politique des mains libres", c'est aussi renforcer la présence de la France dans le monde auprès des Etats nés de l'ancienne Communauté africaine et malgache, indépendants depuis 1960, mais aussi en Asie et en Amérique latine. En 1964, de Gaulle reconnaît la République populaire de Chine. Il effectue un long voyage en Amérique latine. Il prononce un discours à Phnom-Penh en 1966 dans lequel il stigmatise la politique américaine au Vietnam. En juillet 1967, le "Vive le Québec libre !" accentue l'opposition du Général à l'impérialisme américain, tout en défendant la présence historique de la France en Amérique du Nord. Mais aussi, de Gaulle se rapproche de l'Union soviétique et de ses Etats satellites, pour construire "l'Europe de l'Atlantique à l'Oural". La politique de "Détente, Entente et Coopération" est amorcée par un voyage en URSS en juin 1966. Au



demeurant, le général de Gaulle n'a jamais failli à sa fidélité au bloc occidental et par exemple, lors de la crise de Cuba en 1962, il a été le premier à soutenir Kennedy contre Khrouchtchev.



Une France puissante ne se conçoit pas sans institutions stables. La Constitution de la Ve République voulue par le général de Gaulle en est l'outil principal, mais il faut que l'exécutif soit renforcé par le soutien populaire : le recours au référendum lors de choix importants : sur l'autodétermination des Algériens (8 janvier 1961), les accords d'Evian (8 avril 1962), la réforme constitutionnelle (28 octobre 1962), la régionalisation et la réforme du Sénat (27 avril 1969) ne suffit pas.

Après l'attentat du Petit-Clamart, le 22 août 1962, le Général propose l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, afin de lui assurer une légitimité nécessaire face aux députés. L'élection présidentielle est, depuis, un des éléments majeurs de la participation des citoyens à la vie politique. En 1965, l'élection au suffrage universel est mise en pratique pour la première fois. Après son premier mandat de sept ans, de Gaulle est élu au second tour face à François Mitterrand, avec 54,8% des voix.

Le Général souhaitait une réforme de la société allant dans le sens de plus de participation à la vie des entreprises notamment. Après la réforme financière de 1958, la France bénéficie de la croissance amorcée sous la IVe République. Mais elle "s'ennuie" et les événements de Mai 1968 en sont le révélateur. A la contestation des étudiants s'ajoute le mécontentement des ouvriers. Il dissout l'Assemblée nationale le 30 mai. C'est le 27 avril 1969 qu'un projet différent, portant sur la régionalisation et la réforme du Sénat, proposé aux Français, est rejeté par 52,4% des voix. A cette occasion, Charles de Gaulle avait engagé sa propre légitimité. Fidèle à sa promesse et respectueux du peuple souverain, de Gaulle démissionne le lendemain.

Il se retire à Colombey-les-Deux-Eglises, s'abstient de toute prise de position publique, et poursuit l'écriture de ses mémoires. Les Mémoires de Guerre avaient commencé de paraître en 1954. Seul le premier volume des Mémoires d'espoir est achevé lors que Charles de Gaulle meurt, le 9 novembre 1970. Pendant qu'à Notre-Dame de Paris a lieu une cérémonie officielle avec les autorités de l'Etat et les personnalités étrangères, il est enterré au cimetière de Colombey en présence de sa famille, des Compagnons de la Libération et des habitants de son village.

Source : [Fondation Charles de Gaulle](#)

[Cérémonie d'investiture \(1959 et 1966\).](#)

[L'album](#)